

Croissance plus faible des créations d'entreprises en 2008

Sergine Tellier, division Répertoire statistique et autres infrastructures, Insee

En 2008, le nombre de créations d'entreprises dans les secteurs marchands hors activité agricole reste en hausse (+ 1,8 %) mais ralentit nettement. Toutefois, le rythme des créations se maintient à un bon niveau dans les services aux entreprises, à un très haut niveau dans l'éducation-santé-action sociale et s'accélère fortement dans l'agroalimentaire. Par contre, les créations d'entreprises baissent dans la construction et le commerce, ainsi que dans les secteurs de l'innovation technologique.

En 2008, le nombre d'entreprises nouvelles augmente dans les deux tiers des régions. Le renouvellement du tissu productif est plus important dans le sud de la France où les taux de création sont les plus élevés. Près d'une nouvelle entreprise sur deux est une société. En 2008, 87 % des entreprises créées n'ont pas de salarié. La création d'entreprises sans salarié est la plus fréquente dans l'éducation-santé-action sociale et l'immobilier.

Avec 327 000 entreprises nouvelles en 2008, le nombre de créations d'entreprises dans les secteurs marchands hors activité agricole (*sources et définitions*) est en hausse de 1,8 % par rapport à 2007.

Après les fortes augmentations observées en 2003 et 2004, puis entre 2006 et 2007 (+ 12,5 %), le rythme des créations d'entreprises ralentit nettement en 2008 (*graphique 1*). Le contexte peu favorable de l'économie française en 2008, avec une demande faible et un durcissement des conditions de crédits, n'a sans doute pas incité à la création d'entreprises dans nombre de secteurs d'activité. De plus, des créateurs potentiels du second semestre 2008 ont pu retarder leur projet afin de bénéficier, en 2009, du statut d'auto-entrepreneur. Ce nouveau statut, instauré par la loi de modernisation de l'économie, permet à ceux

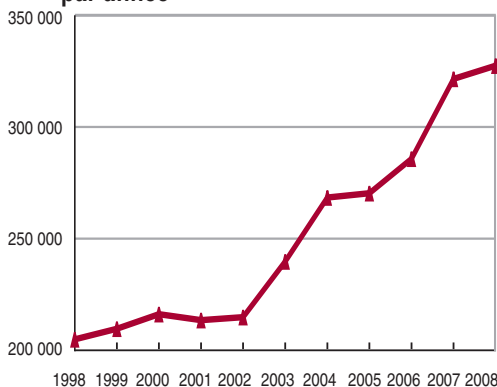
qui le souhaitent (étudiants, chômeurs, salariés, retraités...) de créer facilement leur propre activité avec des conditions plus avantageuses : cotisations sociales calculées sur le chiffre d'affaires, dispense d'enregistrement au registre du commerce ou des métiers dès lors que l'entreprise bénéficie du régime de la microentreprise.

Le ralentissement des créations épargne l'éducation-santé-action sociale, les services aux entreprises et l'agroalimentaire

Le rythme des créations se maintient à un bon niveau dans le secteur des services aux entreprises (+ 6 % en 2008 après + 9 % en 2007) et à un très haut niveau dans le secteur de l'éducation-santé-action sociale (+ 12 % après + 15 %). Il s'accélère nettement dans l'agroalimentaire (+ 57 % après + 19 %) (*graphique 2*). Cette embellie s'explique surtout par la création de commerces alliant cuisson et ventes de détail de pains, viennoiseries, sandwiches, pizzas... à emporter ou à livrer. Toutefois, les créations d'entreprises dans l'agroalimentaire ne représentent que 2 % de l'ensemble des créations en 2008.

Les secteurs de l'éducation-santé-action sociale et des services aux entreprises contribuent fortement à la hausse des créations de 2008. Le dynamisme du secteur de l'éducation-santé-action sociale est dû principalement aux créations nombreuses dans les activités de santé (+ 15 % par rapport à 2007), plus particulièrement dans les professions paramédicales

① Nombre de créations d'entreprises par année



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

Ne pas diffuser avant	08 h 45	EMBARGO
	27 Janvier 2009	

et celles exerçant des soins hors cadre réglementé (acupuncteurs, chiropracteurs...). La hausse dans les services aux entreprises est portée par des créations dans les activités juridiques ou spécialisées dans le conseil, l'assistance ou d'autres services fournis aux entreprises.

Les créations d'entreprises baissent de 2 % dans l'industrie hors agroalimentaire, tout particulièrement dans les biens de consommation et les biens d'équipement, secteurs plus sensibles au ralentissement économique général. Mais cette contraction a peu d'impact sur l'évolution globale car les créations d'entreprises dans ce secteur ne représentent que 5 % du total des créations en 2008.

Les transports se maintiennent

Bien que le repli soit fort après l'essor de 2007 (+ 23 %), les créations d'entreprises de transports restent, avec 2 % de hausse en 2008, un peu plus dynamiques que l'ensemble des créations (*graphique 2*), et ce malgré la hausse des prix du pétrole du premier semestre et le ralentissement de l'économie.

Cette évolution s'explique essentiellement par les créations d'entreprises dans les transports terrestres, qui correspondent à quatre créations sur cinq dans le secteur des transports. Les créations augmentent ainsi de 4 % dans les transports routiers de marchandises de proximité. En revanche, le nombre de créations est pratiquement stable parmi les taxis (+ 1 %) et baisse de 18 % dans les transports routiers de marchandises interurbains. Mais avec seulement 2 % des créations d'entreprises de 2008, le secteur des transports contribue peu à la hausse des créations d'entreprises.

Les services aux particuliers baissent de 1 % en 2008 après une hausse de 15 % en 2007. Ce secteur réalise 13 % des créations de 2008.

La construction et l'immobilier en perte de vitesse

La construction représente 17 % des créations d'entreprises en 2008. Après avoir été relativement dynamique en termes de créations d'entreprises depuis 2003, ce secteur s'essouffle : le nombre de créations y baisse de 2 % en 2008 après une hausse de 11 % en 2007. Les

évolutions sont semblables dans l'immobilier (- 3 % après + 3 % en 2007) (*graphique 2*). L'inquiétude des promoteurs, le recul des ventes de logements neufs et des mises en chantier sont autant d'éléments n'incitant pas à entreprendre actuellement dans ces domaines.

Le ralentissement est également très fort dans le commerce, secteur qui contribue le plus fortement aux évolutions des créations d'entreprises puisqu'il regroupe un quart des créations en 2008. Ce ralentissement concerne essentiellement le commerce de gros (- 2 % en 2008), secteur qui représente lui-même plus d'un quart des créations du commerce.

Les créations dans la vente par correspondance par tout média (catalogue, télévision, internet...) augmentent de 15 % entre 2007 et 2008, et représentent 60 % des créations dans le commerce. Cet

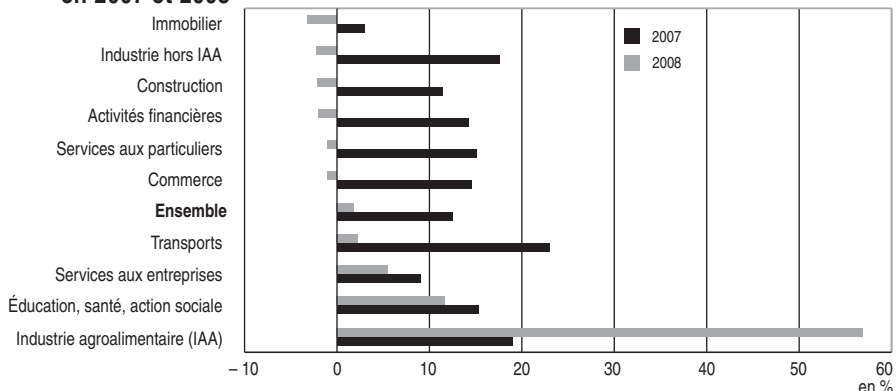
essor traduit un élargissement de la gamme des produits et services : aux vêtements et chaussures se sont désormais ajoutés les CD, les DVD, les voyages, l'informatique...

Les secteurs de l'innovation technologique en baisse

Le nombre de créations d'entreprises dans les secteurs dits « innovants » (*définitions*) baisse de 3,8 % en 2008, soit presque 6 points de moins que l'évolution globale des créations (+ 1,8 %).

76 % des créations dans les secteurs de l'innovation technologique concernent les activités informatiques et 12 % les activités cinématographiques, vidéo, radio et télévision. Le nombre de créations dans ces deux types d'activité

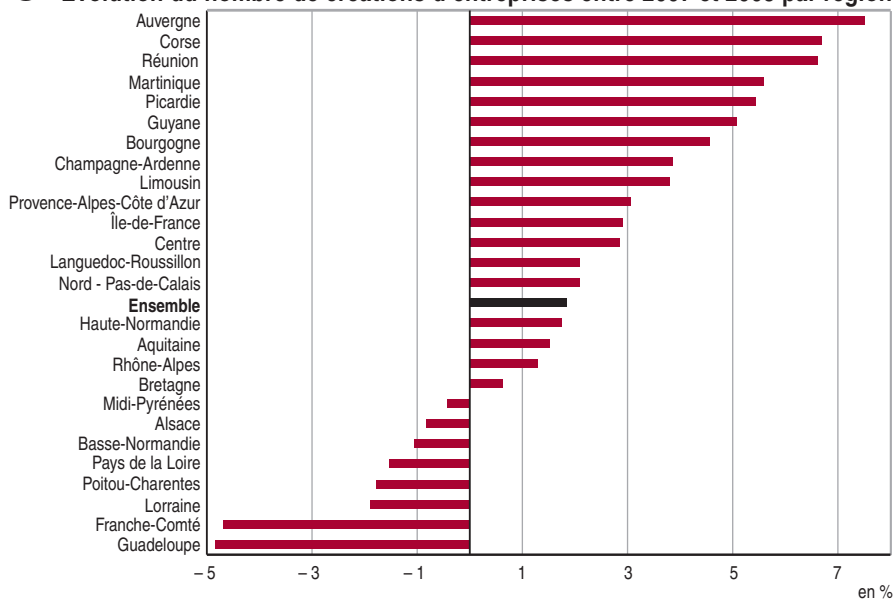
② Évolution du nombre de créations d'entreprises par secteur d'activité en 2007 et 2008



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

③ Évolution du nombre de créations d'entreprises entre 2007 et 2008 par région



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

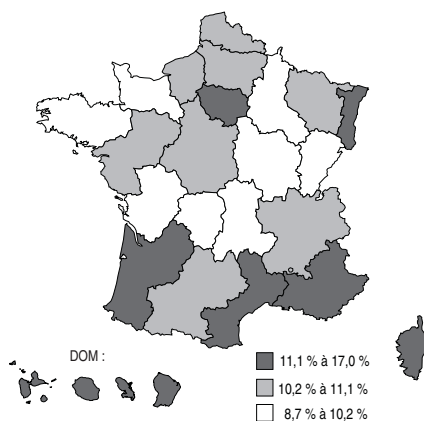
Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

baisse respectivement de 3,7 % et de 1,6 % en 2008.

Un renouvellement du tissu productif plus rapide dans les régions du Sud

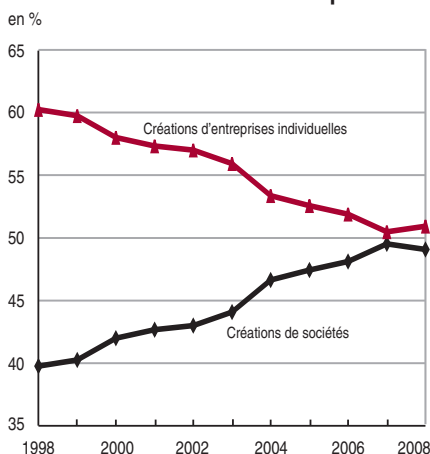
En 2008, le nombre d'entreprises nouvelles augmente dans la majorité des régions, mais baisse dans huit d'entre elles ; cette baisse est proche de - 5 % en Franche-Comté et en Guadeloupe (*graphique 3*). C'est en Auvergne que la croissance du nombre d'entreprises est la plus forte (+ 7,5 %), mais ce nombre reste toutefois très faible comparé au stock d'entreprises de la région. La moitié des entreprises créées en 2008 se concentrent, comme les années précédentes, dans quatre régions :

Taux de création d'entreprises en 2008



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

④ Parts des créations d'entreprises individuelles et de sociétés dans les nouvelles entreprises



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

Île-de-France, Provence - Alpes - Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. La hausse globale des créations pour l'ensemble de ces régions est un peu plus forte que la hausse nationale (+ 2,5 % contre + 1,8 %), mais en Rhône-Alpes, elle est inférieure à la moyenne (+ 1,3 %).

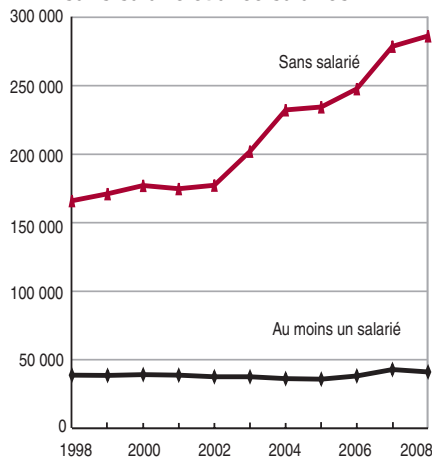
Le taux de création rapporte les entreprises créées à l'ensemble des entreprises actives (*définitions*). Ce ratio donne une indication du renouvellement du tissu productif. Il est de 9,7 % pour la France et varie de 8,7 % en Auvergne à 17 % à La Réunion (*carte*).

C'est dans les régions du sud de la France que les taux de création sont les plus élevés, notamment en Aquitaine (11,2 %), Provence - Alpes - Côte d'Azur (12,1 %) et Languedoc-Roussillon (12,8 %).

Près d'une nouvelle entreprise sur deux est une société

En 2008, 49 % des nouvelles entreprises se créent sous forme de sociétés. Cette proportion, quasiment stable par rapport à 2007, était pourtant en progression constante depuis une douzaine d'années : 39 % en 1996, 42 % en 2000, 47 % en 2004 (*graphique 4*). Parmi les entreprises créées sous forme de société en 2008, 91 % sont des SARL (*définitions*) contre 85 % en 2000. Les avantages en termes de fiscalité et de protection de l'entreprise ont en effet entraîné le développement de ce type de société.

⑤ Nombre de créations d'entreprises sans salarié et avec salariés



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

En 2008, 23,6 % des créations de SARL se font sous forme de SARL unipersonnelle et 1,2 % sous forme de société d'exercice libéral à responsabilité limitée (SELARL). Ces formes de société ne représentaient respectivement que 11 % et 0,4 % des créations de SARL en 2000.

Comme les chômeurs sont de plus en plus nombreux parmi les créateurs (34 % en 2002, 40 % en 2006), les créations pourraient davantage concerner des entreprises individuelles. Les chômeurs créateurs optent en effet majoritairement pour ce type d'entreprise (56 %), alors que les autres créateurs se tournent plus fréquemment vers la création de sociétés (52 %).

La mise en place de la loi de modernisation de l'économie de 2008 pourrait également infléchir la répartition des créations au profit des entrepreneurs individuels. Elle propose en effet de nouveaux allègements en matière de démarches administratives et une meilleure protection du patrimoine des entrepreneurs individuels, ainsi que de leurs biens fonciers non affectés à un usage professionnel. Elle met en place le statut « d'auto-entrepreneur », nouvelle forme d'entreprise individuelle aux démarches administratives particulièrement allégées.

De plus en plus de créations sans salarié

La hausse des créations d'entreprises observée depuis 2003 concerne majoritairement les entreprises ne générant qu'un seul emploi, celui de l'entrepreneur. Le nombre de créations d'entreprises sans salarié a progressé de 61 % entre 2002 et 2008 alors que celui des créations avec au moins un salarié n'a augmenté que de 10 % (*graphique 5*). Au total, 87 % des entreprises créées en 2008 n'ont pas de salarié ; elles étaient 75 % en 1993. Si la proportion d'entreprises individuelles augmente dans le futur, il devrait en être de même pour les entreprises sans salarié. En effet, 96 % des entreprises individuelles n'ont pas de salarié à la création, contre 79 % des sociétés.

La création d'entreprises sans salarié est la plus fréquente dans l'éducation-santé-action sociale (97 % des créations de ce secteur) et l'immobilier (95 %) (*tableau*). À l'opposé, dans les secteurs des hôtels, cafés, restaurants, de la construction et de l'agroalimentaire, les entreprises se créent plus

souvent avec au moins un salarié (respectivement 28 %, 23 % et 21 %). Mais c'est dans l'industrie hors agroalimentaire que le nombre de salariés est le plus important dès la création de l'entreprise (4,8 salariés en moyenne). La mise en place de la loi de modernisation de l'économie de 2008 pourrait, là encore, favoriser ces créations d'entreprises sans salarié.

Sources

Créations d'entreprises : les statistiques proviennent du répertoire des entreprises et des établissements (Sirene), géré par l'Insee.
Champ : cette étude porte sur les créations d'entreprises de l'ensemble des activités marchandes non agricoles (ou champ de l'industrie, du commerce et de l'ensemble des services). Ce champ inclut les activités financières et les activités de location de biens immobiliers.

Définitions

Créations d'entreprises : la définition des créations d'entreprises, dénombrées par l'Insee, s'appuie sur les concepts harmonisés au niveau européen. Il n'y a création d'une entreprise que si elle s'accompagne de la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

La nouvelle notion de création d'entreprises regroupe :

- les créations *ex nihilo* ;
- les réactivations d'entreprises dont la dernière cessation remonte à plus d'un an et les reprises d'entreprises s'il n'y a pas continuité de l'entreprise. Cette continuité est évaluée à la lumière de la localisation de l'entreprise et de l'activité qui y est exercée.

SARL : société groupant des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel.

SARL unipersonnelle (ou EURL) : SARL constituée par une seule personne qui en détient donc toutes les parts.

SELARL : société d'exercice libéral à responsabilité limitée. Elle permet aux

Créations d'entreprises en 2008 en fonction du nombre de salariés et de l'activité

Secteur d'activité	Nombre de créations d'entreprises		Aucun salarié (en %)	Nombre moyen de salariés (si au moins un salarié)
	Nombre	Part (en %)		
Industrie agroalimentaire (IAA)	6 753	2,1	79,2	3,0
Industrie hors IAA, dont :	14 004	4,3	86,5	4,8
<i>biens de consommation</i>	5 986	1,8	89,4	5,0
<i>biens d'équipement</i>	2 383	0,7	78,3	4,2
<i>biens intermédiaires</i>	4 171	1,3	83,5	5,0
Construction	54 306	16,6	76,7	2,9
Commerce	77 757	23,8	88,6	2,6
Transports	7 884	2,4	83,1	3,8
Activités financières	4 945	1,5	87,1	3,0
Immobilier	19 176	5,9	94,8	2,0
Services aux entreprises	71 796	21,9	92,7	3,3
Services aux particuliers, dont :	42 661	13,0	83,2	2,7
<i>hôtels, cafés, restaurants</i>	16 622	5,1	71,6	3,0
Éducation, santé, action sociale	28 114	8,6	96,5	3,3
Ensemble	327 396	100,0	87,4	3,0

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

membres des professions libérales d'exercer leur activité sous forme de sociétés de capitaux.

Taux de création : rapport entre le nombre de créations observées au cours d'une année et le nombre d'entreprises actives au 1^{er} janvier de cette même année.

Secteurs innovants : ces secteurs sont ceux des technologies de l'information et de la communication, des produits pharmaceutiques, de la biotechnologie et des nouveaux matériaux. Ils regroupent une proportion importante des entreprises qui produisent des innovations technologiques. Ils comprennent les codes NAF rév. 1 suivants :

- 241A, 241E, 241G, 241L, 244A, 244C : chimie, biotechnologie, produits pharmaceutiques ;
- 30, 313Z, 32, 332, 333 : fabrication de matériel de technologie de l'information ;
- 518G, 518H : commerce de gros de matériel de technologie de l'information ;
- 642, 713E, 72, 921, 922, 924, 925A : services de technologie de l'information.

Loi pour l'initiative économique, dite loi Dutreil, publiée au JO du 5 août 2003. Cette loi répond à cinq préoccupations : simplifier la création d'entreprises ; faciliter la transmission entre le statut de salarié et celui d'entrepreneur ; financer l'initiative économique ; permettre

l'accompagnement social des projets ; favoriser le développement et la transmission de l'entreprise.

Loi de modernisation de l'économie, publiée au JO du 5 août 2008 : en ce qui concerne les entreprises, cette loi instaure notamment un statut de l'entrepreneur individuel ou auto-entrepreneur ; elle favorise le développement des petites et moyennes entreprises et simplifie leur fonctionnement ; elle poursuit les mesures favorisant le développement et la transmission des entreprises ; elle favorise le développement de l'économie de la haute technologie, de la recherche et développement, et d'études technologiques.

Bibliographie

Catherine Daniel et Roselyne Kerjosse, « Créations et créateurs d'entreprises » - L'emploi, nouveaux enjeux, *Insee Références*, édition 2008.

Sergine Tellier, « Un rythme des créations d'entreprises très élevé en 2007 », *Insee Première* n° 1172, janvier 2008.

Roselyne Kerjosse, « Créer son entreprise : assurer d'abord son propre emploi », *Insee Première* n° 1167, décembre 2007.

INSEE PREMIERE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/liste-abonnements.htm>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIERE - Tarif 2009

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Philippe Cotis
Rédacteur en chef :
Gilles Rotman
Rédacteurs :
C. Dulon, A.-C. Morin,
C. Perrel, C. Pfister
Maquette : P. Nguyen
Code Sage IP091221
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2009

